

« Les systèmes restent très cloisonnés. »



Interview de Marc JOLY, Directeur Formation, Compass Group

Marc Joly s'occupe de la formation depuis 10 ans au sein du groupe Compass, leader mondial de la restauration collective. Il s'est occupé notamment de l'optimisation du financement et a mené un vaste projet de réorganisation de la formation interne. Nous avons souhaité l'interroger sur les conséquences de la nouvelle loi au sein de son entreprise. Il nous donne une vision critique et éclairée des évolutions attendues.

C&S : Quels sont les impacts de cette nouvelle loi pour les entreprises ?

« Le problème de la fongibilité des fonds n'est pas réglé. »

Marc Joly : Globalement, cette loi complexifie le système. Il aurait été plus logique de régler le problème du financement des partenaires sociaux avant de s'attaquer à cette réforme de la formation professionnelle.

Je trouve que les systèmes restent très cloisonnés. Le problème de la fongibilité des fonds n'est pas réglé. Exemple : quand les Fongecif sont reliquataires, pourquoi les OPCA de branche ne peuvent-elles pas utiliser ces fonds directement, sans avoir à monter des dossiers administratifs très complexes ?

Une vraie avancée aurait été de regrouper tous les fonds formation d'une même branche et de permettre aux partenaires sociaux de gérer relativement librement les différents dispositifs en fonction des besoins.

Pour moi, il aurait fallu une réflexion autour de l'articulation des différents financements, au travers des OPCA et des Fongecif

C&S : Que pensez-vous de l'évolution du FUP vers le FPSPP ?

Marc Joly : Augmenter la collecte des entreprises pour financer les retours à l'emploi n'est pas choquant sur le principe. Cela risque de générer des problèmes budgétaires la première année, mais le principe est positif.

Pour les grandes entreprises, ça ne posera pas de problème, elles auront les moyens de monter des dossiers de formations diplômantes ou qualifiantes, de manière à récupérer ces fonds auprès du FPSPP. Le point positif avec ce fonds, c'est qu'il va pousser les grandes entreprises à s'intéresser de plus près aux problématiques de formation dans les bassins d'emploi, en travaillant avec les régions.

« Nous mettons au point des parcours pour l'obtention de diplômes de branches. »

C&S : Vous ne pensez pas qu'on reporte de cette façon le problème de la formation initiale vers les entreprises ?

Marc Joly : Pour moi c'est inéluctable. Nous mêmes, dans le groupe Compass, nous mettons au point un ensemble de parcours qui permettent l'obtention de diplômes de branche, et les tests que nous faisons en pré-requis nous montrent que certains

nouveaux employés ont des lacunes importantes sur des enseignements de l'école primaire. Les basiques du savoir sont parfois acquis mais difficilement appliqués, ou alors ils sont totalement oubliés. L'entreprise pallie même parfois un manque que je qualifierais de manque éducatif, car certains comportements sont plus du domaine de l'éducation que de la formation initiale.

La vertu du FPSPP est de favoriser le développement de ce genre de formation. Et nous allons l'utiliser dans ce sens pour notre entreprise.

C&S : Que pensez-vous du regroupement des OPCA ? Les spécificités des branches vont-elles pouvoir s'exprimer au sein de ces nouvelles entités ?

Marc Joly : Dans les OPCA de branche, nous connaissons déjà ce genre de difficulté. Les syndicats patronaux n'ont pas forcément les mêmes objectifs en termes de développement, ni les mêmes besoins. Les décisions au sein d'une même branche ne remportent pas toujours l'unanimité.

Il est vrai que la compréhension du métier peut sembler plus simple au sein de la branche, mais nous pouvons trouver des similarités en termes d'organisation ou d'objectifs de formation entre des entreprises qui ne sont pas du même secteur.

Le regroupement des OPCA n'est donc pas un point négatif. Mais ça ne représente pas une avancée très positive non plus. Une direction intéressante serait de monter des comités paritaires métiers au sein des OPCA, afin de mieux prendre en compte les particularités des différents secteurs d'activité.

C&S : La mission de conseil que doivent développer les OPCA auprès des PME est-elle réaliste ?

« Ce sont les entreprises les plus importantes qui vont payer pour les petites. »

Marc Joly : Pour moi ce n'est pas un problème de moyen, c'est une question de volonté. Il faut déployer une énergie phénoménale pour que cela porte ses fruits. Idéalement, il faut avoir des représentations sur tout le territoire et une vraie stratégie. Concernant le financement, la « fongibilité asymétrique » devrait résoudre le problème. Mais encore une fois, ce sont les entreprises les plus importantes qui vont payer pour les petites, qui elles-mêmes se trouvent structurellement dans l'incapacité d'assurer les formations pour leurs employés.

C&S : Ce sont les grandes entreprises comme la vôtre qui vont être lésées au final ?

Marc Joly : C'est vrai qu'on pourrait se demander s'il n'est pas plus logique de garder le 0,9% et de gérer nous même le financement. La première année, nous allons devoir changer totalement notre stratégie pour pouvoir faire financer notre formation. En 2009, nous avons pu financer la formation de 900 salariés en créant des parcours diplômants de 35 heures. Cette année, il nous faut passer à des formations de 80 heures. Cela modifie complètement notre stratégie de formation et l'organisation des entités qui emploient ces salariés.

Globalement, la nouvelle loi sera positive pour les chômeurs, pour les retours à l'emploi, mais elle sera négative pour les salariés des entreprises comme la nôtre, qui sont des confédérations de TPE.

« Le travail est loin d'être achevé. »

Le travail pour faire évoluer la formation professionnelle est complexe, car il faut tenir compte des spécificités des entreprises, de leur taille, de leur position géographique, de leur organisation interne et de leur stratégie. Mais aujourd'hui la tâche est loin d'être achevée.